

Retrouvez la commune de Plomodiern sur sa page Facebook,
<https://www.facebook.com/CommuneDePlomodiern>
Liker, commenter et partager...



PRESENTATION DU PROJET DE REHABILITATION DU CENTRE-BOURG



Perpective parvis



Perpective ouest

Le projet de réaménagement du centre bourg a été présenté à la population le vendredi 29 mars 2024 par le maire, monsieur Joël BLAIZE, en présence de l'architecte Thomas COLLET du cabinet Studio 02 de Vannes, cabinet retenu suite à l'appel à projet parmi 9 candidats. Une centaine de personnes étaient présentes à la salle Claude-Bellin.

Coût de l'acquisition du foncier (anciens bâtiments) : 450 000 euros.

Le projet d'une superficie de 330 m² consiste en une halle à ossature bois Douglas pré-grisé, complétée par 3 cellules commerciales. Le projet prévoit également l'installation de panneaux photovoltaïques et d'une cuve de récupération d'eau enterrée.

Le marché, la vie associative, un terrain de boules animeront cet espace de vie.

Le montant des travaux, supérieur à 2 millions d'euros, sera financé par des subventions et par un emprunt.

L'architecture locale utilise des matériaux nobles tels que le bois, la pierre, l'ardoise, pour une halle traversante à double pans comportant des ouvertures zénithales. Les côtés protégés par des claires-voies laissent filtrer la lumière. La surface totale sera de 550 m².

Des caméras sécuriseront l'espace. Un plan de circulation dans le bourg sera mis en place.



Perpective halles intérieures

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2024

SYNTHESE BUDGET COMMUNAL 2024

1-Le fonctionnement, la gestion de la commune

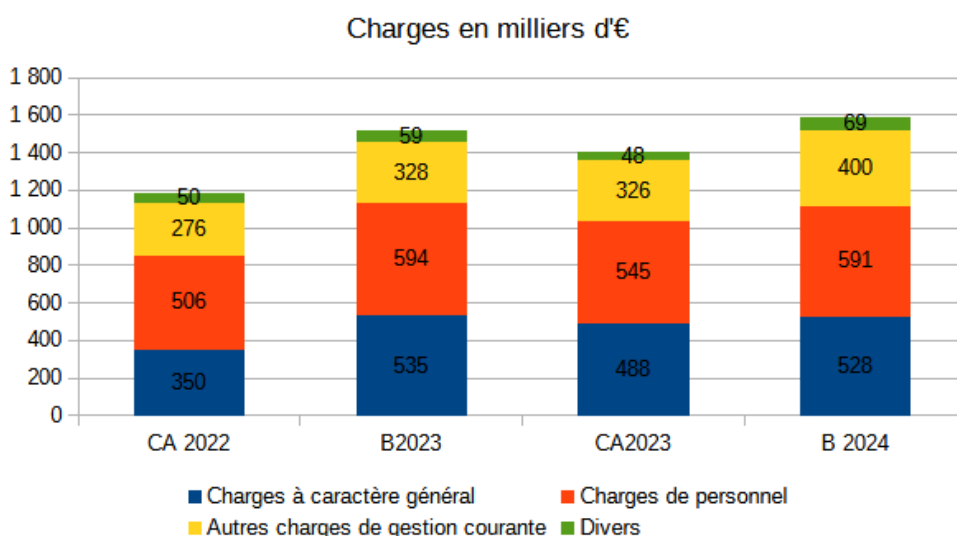
Le budget de fonctionnement comprend toutes les charges générales et les recettes nécessaires au bon fonctionnement annuel de la commune.

Les charges

On trouve dans le budget de fonctionnement trois types de dépenses principales :

- les charges à caractère général (par exemple les factures d'énergie, les assurances, les fournitures, petits travaux de voirie et de réseaux, frais télécommunications, etc.),
- les charges de personnel et
- les autres charges de gestion courante (contribution au service incendie, subventions, etc.).

Ci-dessous les sommes dépensées en 2022 (CA 2022), les sommes qui avaient été prévues au budget 2023 (=B2023), les sommes réellement dépensées en 2023 (=CA2023) et les sommes prévues au budget 2024 (B2024) :

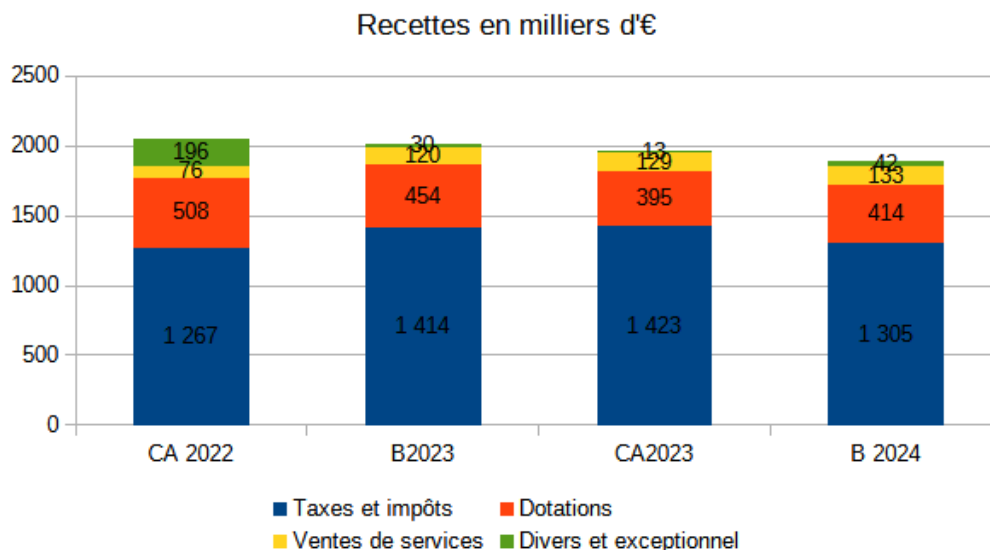


Les recettes

On trouve dans le budget de fonctionnement trois types de recettes :

- la recette principale est constituée des impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation pour résidences secondaires, droits de mutation suite ventes),
- les dotations de l'état et
- les recettes des services de la commune (cantine, loyers, ventes diverses).

Synthèse des recettes de fonctionnement de la commune :



La différence entre les recettes de fonctionnement et les charges donne le résultat d'exploitation annuel de la commune. Il permet principalement le remboursement du capital des emprunts et le financement des projets de l'année suivante de la commune. Le résultat d'exploitation est de 553K€ en 2023 (hors résultats antérieurs reportés).

2-L'investissement, les projets de la commune

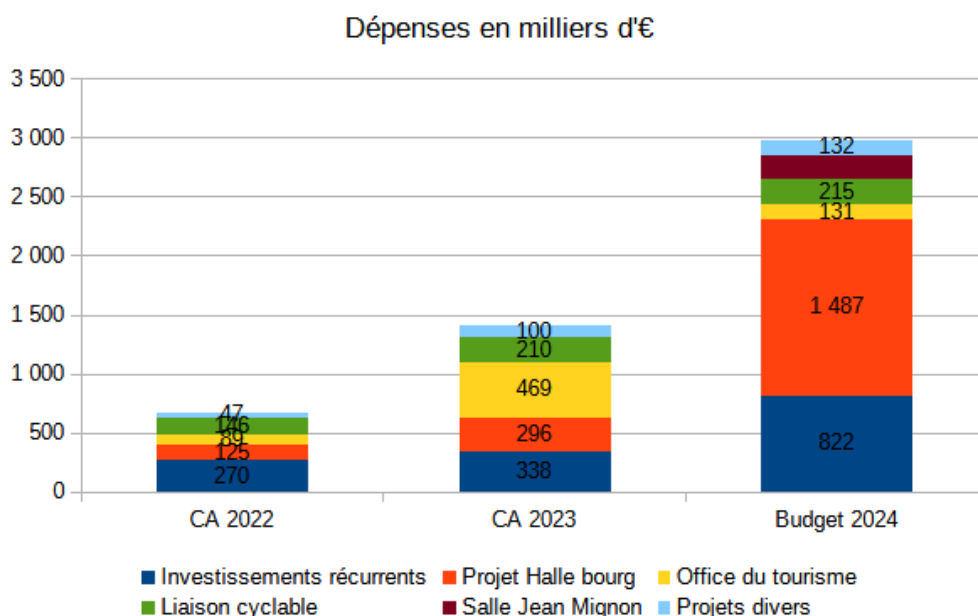
Le budget d'investissement contient tous les projets engagés par la commune et leur financement.

Les dépenses

Chaque année, on retrouve dans le budget d'investissement tous les travaux récurrents engagés par la commune (voirie, réparations sur bâtiments communaux, travaux réseau électrique) et les achats importants (matériel mairie, école et technique).

S'y ajoutent les projets majeurs engagés par la commune.

Synthèse des dépenses d'investissement :



Les financements

Différentes sources contribuent au financement des projets.

Pour le budget 2024, on peut citer notamment :

- les diverses subventions (pour un total de 1 135 K€) provenant de l'État, la Région et le Département,
- la TVA récupérée sur les investissements antérieurs et la taxe d'aménagement à percevoir en 2024 (130 K€),
- l'autofinancement (résultat d'exploitation prévisionnel de 2024 + résultat d'exploitation de 2023 affecté aux projets, soit un total de 1 095 K€)
- un emprunt permettant d'équilibrer le budget (966 K€ inscrits).

Taux d'imposition 2024

V Taxe foncière bâtie : 34.82 %
 Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.66%
 Taxe habitation sur résidence secondaire : 13.96%
 Soit une augmentation de la part communale de 1,5% par rapport à 2023.
 Vote : 18 Pour : 14 Contre : 4

Convention organisation et surveillance des zones de baignades

La Communauté de Communes de Pleyben Châteaulin et du Porzay nous a transmis une convention pour l'organisation et la surveillance des zones de baignade. Le Conseil Municipal a validé cette convention en partenariat avec le SDIS, l'EPIC et les communes.

A VOS AGENDAS !

3 Avril
local éphémère au Cloître Pleyben
Salle municipale, 14 h - 17 h

10 avril
Atelier cirque à Ploëven sous chapiteau
Départ de Pleyben 13 h 15
Départ de Chateaulin 13 h 30
Départ de Plomodiern 13h 40

17 avril
Préparation enquête policière à
Trégarvan, départ de polysonnance
14 h - 17h

20-21 avril
samedi 20, 10h -22h: intègre une équipe de
bénévoles, spectacles, initiation, concerts,
dimanche 21: 10 h - 16 h : bénévolat + char à voile

Tarifs: 4 €, 6 €

Tarifs: 15 €, 20 €

Adhésion polysonnance 4.5 €
www.polysonnance.com



Commémoration du 8 mai



Elle aura lieu le **mercredi 8 mai à 11h00** au monument aux morts au cimetière de Plomodiern. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle Claude-Bellin.



L'association **S'CAPADE** organise un marché de printemps le **dimanche 5 mai de 9h30 à 17h30** à la salle Claude-Bellin. Il sera possible de se restaurer sur place et à emporter également : **ROUGAIL SAUCISSES 10€ la part**
Réservations au 06.08.84.12.71
Entrée libre

Marché de Printemps

PLOMODIERN

Dimanche 5 Mai
de 9h30 à 17h30
Salle Claude Bellin
Place St Yves

Artisanat et plantes

accessoires / décorations
céramiques / bijoux
gourmandises
Restauration sur place
et à emporter!

Rougail saucisses
10 € la part
Réservations au
06 08 84 12 71

Association S'CAPADE Entrée libre

L'association « **La Licorne** » invite les jeunes moussaillons à participer au concours « Les Champs Noyés » le **samedi 18 mai, dès 14h00 à Lestrevet**. La fête des Champs Noyés célèbre le retour du printemps.



Durant les longues soirées de l'hiver, certaines familles se retrouvaient pour manger et les enfants récupéraient les boîtes de fromage vides.

Au retour du printemps, ils installaient des chandelles sur celles-ci et les faisaient descendre le cours des ruisseaux qui inondaient les champs.

Ce qui explique l'origine de l'expression "Les champs noyés".

Objet du concours : récompenser les plus beaux bateaux.

16H00, exposition des bateaux et remise des diplômes.

Demandez le règlement du concours à l'adresse suivante : plomod29@gmail.com



L'école Notre Dame du Menez-Hom fait son cirque !

En partenariat avec le Cirque Français, les élèves de l'école Notre Dame du Menez-Hom et leurs camarades de Cast vivront une semaine d'apprentissage des arts du cirque du 21 au 24 mai.



Cette semaine se conclura par un **spectacle le vendredi 24 mai, à partir de 20H00** sur le parking de la salle omnisports.

Vous pouvez assister au spectacle (entrée 2€) Réservation sur le répondeur de l'école : 02.98.81.51.60



Cette année l'invité d'honneur du Salon de Peinture et de Sculpture est Christian Leroy, peintre diplômé des Arts

Appliqués à Paris, vivant en Bretagne.

Un stage de pastel, sur le thème des « paysages marins », sera également proposé aux peintres amateurs par Michelle Keraudren **les 1^{er} et 2^e Août** pour la somme de 140 euros.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà envoyer un mail à

plomo.salondepeinture@gmail.com

ou téléphoner à la présidente Geneviève PERON au 06 95 63 65 21. (nombre de places limité)

AUTRES INFORMATIONS :

Karine BERNARD vous propose ses services de coiffure à domicile sur la commune de Plomodiern et ses alentours.

Installée depuis plus de 20 ans à son compte, elle intervient chez vous rapidement.

Sans déplacement, sans attente, vous pouvez profiter des mêmes prestations que dans un salon.

Intervenant dans plusieurs maisons de retraite de la région, elle entretient un bon rapport avec les personnes âgées. N'hésitez pas à la contacter au 06.15.49.84.88.



ASSOCIATION « LES AUTOS DU CŒUR »

Vous ne vous servez plus de votre voiture ou voudriez qu'elle puisse encore servir. L'association vous propose de venir la chercher en réalisant les formalités administratives et sa remise à niveau.

Nous recherchons des véhicules à partir des années 2000.

Essence +/- 160 000 km & Diesel +/- 200000 km

Don déductible de vos impôts sur le revenu (66% de la valeur estimée)



Contact : bénévole local au : **06.04.40.87.90**

ou l'association au 02.47 .23.93.96 ou

lesautosducoeur@yahoo.fr

Course nationale de chars à voile sur les plages de Lestrevet et Pentrez



Les 30 et 31 mars derniers avait lieu sur la plage de Lestrevet un Grand Prix National de chars à voile organisé par l'ASV Lestrevet. 2 catégories concouraient : les chars promo et les classe 7 (planches à voiles terrestres).

80 pilotes de char venant de toute la France se sont affrontés pendant 2 jours réalisant 7 manches dans des conditions sportives.

Les pilotes et organisateurs se sont déclarés ravis de ce week-end : les bénévoles ont assuré la réussite du rendez-vous quand les pilotes proposaient un spectacle coloré sur la plage. Ce grand prix national a lancé la saison « charavoilistique ! »

Permanence ENER'GENCE :

La permanence d'Ener'gence prévue le lundi 1^{er} avril 2024 (jour férié) a été reportée au vendredi 26 avril 2024. La permanence du lundi 20 mai sera aussi reportée.

Rappel permanences des adjoints le samedi en Mairie de 10H00 à 12h00.

Recensement Militaire

Tous les jeunes **nés en avril 2008** doivent se faire recenser à la mairie après leur date anniversaire, de préférence durant le trimestre en cours, munis de leur **carte d'identité**, de leur **livret de famille** et d'un **justificatif de domicile**.

**N'oubliez pas les ateliers numériques dans les locaux de France Services à Châteaulin.
Ils sont gratuits et ouverts à tous, sur inscription à l'accueil de France Services**



Ateliers numériques

Places limitées – Inscription obligatoire. GRATUIT

AVRIL / MAI 2024

- | | | |
|--|--|------------------------------------|
| | Cyber malveillance et sécurité Comment décrypter les faux mails et SMS, repérer les arnaques | 02 avril 2024 9h30/11h30 |
| | Créer son adresse mail et un mot de passe sécurisé | 09 avril 2024 9h30/11h00 |
| | Créer et utiliser son espace France Connect | 23 avril 2024 9h30/11h00 |
| | Débuter en informatique Apprendre à maîtriser le clavier et la souris, s'initier aux bases de l'informatique | 30 avril 2024 9h30/11h30 |
| | Comment créer et personnaliser son CV | 14 mai 2024 9h30/12h00 |
| | Cyber malveillance et sécurité sur les réseaux sociaux | 28 mai 2024 9h30/11h30 |



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter
Christophe GASCHET au 06 75 24 88 56 ou 02 98 16 14 20
France Services 33 Quai Robert Alba 29150 CHÂTEAULIN

Parallèlement à ces ateliers, Christophe propose des accompagnements individuels dans les locaux de France Services sur rendez-vous également.

TAXE FONCIERE : + 14,63 % EN 2 ANS

Avec un excédent de 800.000 € au 31/12/2023, la situation financière de notre commune reste saine. Même si son endettement va s'alourdir du fait des investissements déjà décidés (notamment l'opération de revitalisation du centre bourg), il reste des marges de manœuvre importantes pour offrir de nouveaux services en faveur des Plomodiernais.es.

Pourtant, le budget 2024 qui vient d'être adopté ne prévoit rien dans ce domaine. Il se contente de gérer les projets engagés.

Une fois de plus, ce budget a été préparé sans concertation avec nos concitoyen.ne.s en vue de recenser leurs besoins et attentes et de les associer aux éventuels choix à faire.

Cette pratique est à l'opposé de notre conception de ce que devrait être une gestion municipale démocratique. Cependant, l'absence de nouveaux services offerts aux habitants n'a pas empêché la majorité municipale de décider d'augmenter, une nouvelle fois, la part communale de la Taxe Foncière payée par les propriétaires (80 % des Plomodiernais).

En 2 ans, celle-ci aura ainsi progressé (hausse de l'État + hausse municipale) de 14,63 % ! Les revenus de nos concitoyens sont loin d'avoir connu une telle envolée.

Comment comprendre alors que, dans le même temps, la municipalité refuse notre proposition de diffusion gratuite des élastiques pour éviter l'envol des couvercles des containers à ordures, comme le font les autres communes ?

Michèle AUTRET – Gérard EUGÈNE – Sabrina HASCÖET – Julie-Mary BÖEZENEC